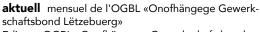


### Sommaire

- 3 Editorial
- 6 "100 Joer fräi Gewerkschaften" Aperçu chronologique
- 13 Séance académique
- 14 Discours André Roeltgen
- 20 Exposé Denis Scuto
- 26 Message de Vera Spautz Discours Xavier Bettel
- 27 Discours Veronica Nilsson
- 29 Présentation du livre "100 Joer fräi Gewerkschaften"
- 30 DVD du documentaire "Streik!"
- 31 Interview Andy Bausch
- 32 Vollekslidd





Editeur: OGBL «Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg»

Responsable pour l'OGBL: André Roeltgen 60, bd. J.F. Kennedy B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette Tel.: 00352 54 05 45-1 Fax: 00352 54 16 20 Internet: www.ogbl.lu e-mail: ogbl@ogbl.lu Redacteur en chef: André Roeltgen Editeur responsable pour la Belgique: Jacques Delacollette

17, rue de l'Ecole B-6666 Wibrin Impression: Techprint, Esch/Lankelz

La rédaction se réserve le droit d'abréger les textes. Les articles signés ne reflètent pas nécessairement la position de la rédaction.



### Editorial

# Vive le syndicalisme libre ... et vive l'OGBL!

C'est un Aktuell un petit peu particulier que vous tenez entre vos mains. Mais on n'a pas tous les jours cent ans. Et les syndicats libres au Luxembourg, dont l'OGBL est l'héritier en droite ligne, célèbre précisément cette année leur 100° anniversaire (1916-2016). Une raison en soi largement suffisante pour offrir à nos membres, un numéro spécial consacré exclusivement à cette formidable histoire écrite par le mouvement syndical luxembourgeois au cours de ces 100 dernières années.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, célébrer et revenir sur cette grande aventure, rendre hommage aux anciens, vivants et disparus, ne relève pas uniquement d'un exercice purement nostalgique. Comme le dit très bien le militant de longue date qu'est Nando Pasqualoni dans le film Streik! consacré à l'histoire des syndicats libres au Luxembourg: «Celui qui ne

connaît pas son passé, ne peut pas savoir ce que l'avenir lui réserve». Il s'agit en effet de se saisir de cette date d'anniversaire, également pour méditer cette histoire, ses différentes séquences, les victoires du salariat, mais également ses revers, dans le but d'en tirer des leçons pour l'avenir. L'avenir du syndicalisme libre au Luxembourg. L'avenir de l'OGBL!

Se pencher sur l'histoire des syndicats libres au Luxembourg, c'est aussi retracer l'histoire sociale du Luxembourg qui lui est intimement liée. Derrière chaque avancée sociale qu'a connue le Luxembourg, on retrouve évidemment, à chaque moment de l'histoire, la griffe de l'OGBL et des organisations syndicales qui lui ont précédé. Rien n'a été donné, tout a dû être conquis de haute lutte. Et il n'en sera certainement pas autrement à l'avenir.

Que trouve-t-on dans ce numéro? D'une part, une brève, très brève, trop brève rétrospective illustrée, revenant sur les dates clés qui ont marqué l'histoire du syndicalisme libre au Luxembourg. Mais ce numéro est très loin d'être exhaustif en la matière et on ne peut que vivement renvoyer aux deux contributions majeures que constituent, d'une part, l'ouvrage «100 Joer fräi Gewerkschaften 1916-2016» qui vient d'être publié aux éditions Le Phare sous la direction de Frédéric Krier et Denis Scuto, et d'autre part, au film documentaire Streik!, réalisé par Andy Bausch et produit par Paul Thiltges, cette année.

Ce numéro revient aussi largement sur les interventions de la séance académique qui a été organisée le 19 octobre à Belval dans le cadre des 100 ans de syndicalisme libre au Luxembourg et tout particulièrement sur le discours du président de l'OGBL et sur l'exposé de l'historien Denis Scuto.

Bonne lecture. Vive le syndicalisme libre. Et vive l'OGBL!

#### **OLIVIER LANDINI**

Responsable du département Communication & Presse de l'OGBL





100 Joer fräi Gewerkschaften

# Aperçu chronologique

naissance de grands syndicats dans l'industrie sidérurgique: Luxemburger Berg- und Hüttenarbeiterverband (BHAV) à Esch et Luxemburger Metallarbeiterverband (LMAV) à Luxembourg – ils fusionnent en 1920 sous le nom de Luxemburger Berg- und Metallindustriearbeiterverband (LBMIAV)

1917 (31 mai - 9 juin) grève contre la dégradation continue des conditions de vie; intervention des forces d'occupation allemandes

ccréation de la Confédération Luxembourgeoise du Travail (CLT) avec pour projet de regrouper ouvriers, employés et fonctionnaires en un seul syndicat – le projet échoue et la CLT tout comme son prédécesseur, le Cartel syndical, et comme ses successeurs, l'Union Luxembourgeoise des Fédérations Syndicales (ULFS), puis la Confédération Générale du Travail du Luxembourg (CGT) après la seconde guerre mondiale, ne chapeaute finalement que les syndicats libres

1918 introduction de la journée de huit heures (arrêté grand-ducal du 14 décembre)

1919 (26 avril) arrêté grand-ducal instituant les conseils d'usine



les ouvriers proches des organisations catholiques quittent le LBMIAV et fondent le Lëtzebuerger Chrëschtleche Gewerkschaftsbond (LCGB).

grande grève de mars suite à des licenciements massifs à Differdange, Rodange et Steinfort: échec après trois semaines et interventions de forces de l'ordre luxembourgeoises et françaises; suppression des conseils d'usine après occupations d'usine par les grévistes (rétablis en 1925)

1924 (24 avril) loi portant création de chambres professionnelles à caractère consultatif, dont la Chambre de travail et la Chambre des Employés privés

1936 (12 janvier) manifestation organisée par le LBMIAV et le LCGB où 40000 ouvriers revendiquent de meilleurs salaires et une loi sur les contrats collectifs: institution d'un Conseil national du Travail, composé paritairement et chargé d'examiner les conflits de travail et de trouver une solution négociée, et premiers contrats collectifs dans l'industrie lourde; garantie des libertés syndicales

1937 référendum et rejet de la «loi pour la défense de l'ordre politique et social» («Maulkorbgesetz»)

1944 fondation du Lëtzebuerger Arbechter-Verband (LAV), successeur du LBMIAV – en 1945, un conflit entre communistes et socialistes conduit à la création du Fräie Lëtzebuerger Arbechterverband (FLA), syndicat proche des communistes

1944 (30 décembre) arrêté grand-ducal introduisant le salaire social minimum, adapté automatiquement au coût de la vie à partir de 1951

1946 introduction du 1er mai comme jour férié légal à partir du 1er mai 1946

1947 (20 octobre) loi introduisant l'allocation familiale et de naissance

1948 (21 mai) inscription de notions comme le droit au travail, la sécurité sociale, la protection de la santé, le repos des travailleurs et la garantie des libertés syndicales dans la Constitution révisée

1953 (4 février) grève de 24 heures dans l'industrie sidérurgique pour la réduction des heures de travail de 56 à 48 heures par semaine sans perte de salaire dans les entreprises à feu continu (semaine de 48 heures dans les usines avec compensation de salaire de 67% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1955)



1955 (18-25 avril) grève des ouvriers mineurs pour la semaine de 40 heures et un salaire hebdomadaire garanti (semaine de 44 heures introduite dans les mines et les usines en 1956 par l'introduction de 16 jours de repos supplémentaires à côté des 10 jours fériés légaux)

manifestation nationale (organisée en commun par la LCGB et le LAV) rassemblant 20000 ouvriers de l'industrie sidérurgique et minière pour un nouveau contrat collectif – en 1959, l'arbitrage du professeur suisse Henri Rieben, proche collaborateur de Jean Monnet, aboutit à une augmentation de

salaire d'1 franc par heure («franc Rieben») et évite une nouvelle grève

1965 (12 juin) loi sur les conventions collectives: obligation de négocier, représentativité nationale, échelle mobile des salaires

1966 le FLA se dissout et ses membres rejoignent le LAV

1966 (21 mars) loi instituant le Conseil économique et social, organe consultatif qui regroupe les dirigeants des fédérations patronales, des principaux syndicats et des experts du gouvernement

1970 (9 décembre) loi prévoyant la réduction progressive de la durée de travail des ouvriers de 48 à 40 heures par semaine jusqu'au 1er janvier 1975 (loi du 12 novembre 1971 pour les employés)

1973 (9 octobre) manifestation et grève générale du LAV, appel suivi par environ 30000 ouvriers, avec un catalogue de 14 revendications (accents mis sur les domaines comme la santé, l'éducation, la réforme des institutions sociales, le logement)

Grève générale du 9 octobre 1973





1974 (6 mai) loi instituant les comités mixtes dans les entreprises et l'organisation de la représentation des salariés dans les sociétés anonymes

1975 introduction de la cinquième semaine de congés payés (abandon de la clause d'âge); généralisation de l'échelle mobile des salaires et traitement

(24 décembre) loi instituant un Comité de coordination tripartite, regroupant des représentants des employeurs, des syndicats représentatifs et du gouvernement en vue de rétablir le plein emploi; introduction de la préretraite pour le personnel de la sidérurgie; travaux extraordinaires; création d'une division anti-crise (DAC)

fondation du Onofhängege Gewerk-schaftsbond Lëtzebuerg (OGBL) – l'OGBL est né d'une proposition de fusion de tous les syndicats du Luxembourg (syndicat unique), idée défendue par le LAV depuis les années 1960 – malgré des négociations prometteuses à l'automne 1978, le projet du syndicat unique échoue, seuls le LAV et la FGIL intègrent la nouvelle confédération, cependant, la grande majorité des dirigeants de la FEP et une partie de la direction de l'ALEBA rejoignent également les rangs de l'OGBL, qui devient rapidement le 1er syndicat du pays

1982 manifestation du 27 mars de la CGT et grève générale du 5 avril («D'Fangeren ewech vum Index») contre les modifications du mécanisme de l'échelle mobile après la dévaluation du franc belge le 20 février 1982

1984 (15 avril) manifestation de l'OGBL sur la Place d'Armes à Luxembourg pour protester contre le projet du gouvernement d'annuler 28 milliards de créances de l'État au profit des caisses de pension («Renteklau»)



290 à la suite d'une mobilisation en faveur d'une grève générale annoncée pour le 9 octobre, l'OGBL conclut un accord avec le gouvernement le 20 septembre, qui prévoit plusieurs améliorations considérables au niveau des pensions

1992 (24 février) le Comité national de l'OGBL décide d'une nouvelle mobilisation en faveur d'une grève générale, prévue le 24 avril, afin de s'opposer au projet de réforme de l'assurance maladie du gouvernement – suite à la pression syndicale, le gouvernement retire son projet initial

1993 (13 juillet) loi sur les chambres professionnelles: le droit de vote aux élections sociales est enfin accordé aux non-Luxembourgeois

1998 (19 juin) loi portant introduction d'une assurance-dépendance visant à assurer aux personnes dépendantes des soins optimaux à la maison dans leur entourage familial

(12 février) loi concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi 1998 («PAN») et portant création d'un congé parental (de 6 mois par enfant) et d'un congé pour raisons familiales (deux jours par enfant et par an)

2001 (14 janvier) conférence extraordinaire de l'ACAL (Association professionnelle et de secours mutuels des conducteurs d'automobiles du Luxembourg), qui décide de quitter la FNCTTFEL et d'adhérer à l'OGBL – l'OGBL dépasse le seuil des 50000 membres

2001 (18 juillet) conclusion des discussions de la table ronde sur les pensions («Rentendësch») – l'OGBL obtient des augmentations considérables

2003 (9 octobre) intégration de la FEP-FIT et Cadres dans l'OGBL

2004 (30 juin) loi concernant les relations collectives de travail qui définit la représentativité syndicale dans un secteur et introduit la base légale pour des accords en matière de dialogue social interprofessionnel et pour négocier des conventions-cadre

dernière célébration traditionnelle du 1er mai sous la bannière de la CGT – à partir de 2006, le défilé est remplacé par une «Fête du travail et des cultures» au Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster, précédée par une réunion du Comité national élargi, lors de laquelle le président développe le programme socio-politique de l'OGBL

2005 (9 décembre) la FLTL (Fédération Luxembourgeoise des Travailleurs du Livre), fondée en 1864 sous le nom d'Association typographique/ Buchdruckerverein, intègre l'OGBL

2008 (13 mai) loi instaurant le statut unique – au 1er janvier 2009, les anciennes Chambre de Travail et Chambre des Employés privés fusionnent



pour former la Chambre des Salariés; de même, les caisses de maladie existantes sont dissoutes pour se fondre dans la Caisse nationale de santé – délégations du personnel uniques dans les entreprises; principe d'unicité des conventions collectives de travail (mis en œuvre pendant une période transitoire allant de 2009 à 2013), harmonisation vers le haut de dispositions relatives aux heures supplémentaires, de l'indemnité de départ et de l'indemnité pécuniaire de maladie

2009 (16 mai) grande manifestation syndicale nationale «Ensemble contre tout démantèlement social» réunissant plus de 30000 participants dans le contexte de la crise économique et financière survenue en 2008

16 mai 2009: manifestation de masse à Luxembourg contre l'austérité



2010 (12 avril) échec des négociations tripartites suite à la publication des mesures d'austérité proposées par le ministre des Finances Luc Frieden – accord bipartite gouvernement-syndicats conclu le 29 septembre; nouvelle modulation de l'index pour 2011, puis, après l'échec de la tripartite d'automne 2011, en 2012 et 2013 – retour au fonctionnement normal de l'indexation des salaires en 2014

2010 (16 septembre) manifestation intersyndicale sur la Place Clairefontaine contre la discrimination des travailleurs frontaliers en matière d'allocations familiales et de bourses d'étude

2012 (21 décembre) loi portant réforme de l'assurance pension – malgré l'opposition syndicale, le régime de pensions est dégradé par cette réforme, avec une baisse progressive du montant de la pension minimale personnelle sur une période de 40 ans: les salariés sont incités à prolonger leur carrière active pour maintenir le niveau de leur pension et l'allocation de fin d'année est liée à la situation financière de la caisse de pension

2014 (28 novembre) accord entre le gouvernement et les syndicats représentatifs sur le plan national, qui atténue les effets du nouveau paquet d'austérité, dit «paquet d'avenir» du gouvernement – par la suite, l'OGBL mène en 2015 et en 2016 une campagne pour un «paquet social» afin d'obtenir des compensations à toutes les pertes de pouvoir d'achat encourues à la suite de la crise de 2008



2015
(23 juillet) loi portant réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises: les comités mixtes sont abolis; les crédits d'heures, les droits à l'information et la protection contre le licenciement des délégués du personnel sont renforcées

2016 (21 mars) échec des négociations du gouvernement avec le patronat et les syndicats pour une réforme du volet «organisation du temps de travail» de la loi PAN – par la suite, le ministre du Travail soumet un projet de loi qui prévoit une extension des périodes de référence à un maximum de quatre mois, mais avec des compensations sous forme de jours de congé supplémentaires: le projet est rejeté par le patronat, mais approuvé par les syndicats comme compromis acceptable

2016 (4 juin) manifestation des secteurs santé et social avec plus de 9 000 participants pour une revalorisation des carrières et l'évolution en parallèle des deux conventions collectives sectorielles conclues dans la Fonction publique



























### Au nom de la solidarité et du bien commun

Lors de la séance académique, le président de l'OGBL, André Roeltgen, a fait le pont entre ce qui relie l'histoire du mouvement syndical libre au Luxembourg et les défis actuels. Extraits thématiques de son discours.

«Un discours comme celui d'aujourd'hui doit d'emblée évoquer et mettre en lumière ce qui est le plus important pour cette organisation que l'on célèbre. La première pensée qui vient spontanément est bien entendu celle du rôle prédominant que le syndicalisme libre, de l'OGBL en passant par toutes les organisations qui l'ont précédé, a joué et continue de jouer dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des gens laborieux. Notre organisation n'a pas seulement coécrit l'histoire sociale de notre pays, elle a été, à tout moment, le moteur, la force motrice du progrès social dans notre pays.

Mais aussi vraie que soit cette pensée, elle est pourtant erronée lorsqu'il s'agit de saisir le noyau et le cœur de notre organisation. La vraie pensée va aux dizaines de milliers de syndicalistes, femmes et hommes, qui au cours des 100 dernières années ont été celles et ceux qui ont fondé et qui, pierre après pierre, ont érigé notre syndicat. Eux, qui solidai-

rement, la main dans la main, côte à côte, se sont engagés quotidiennement pour leur organisation et sans relâche, pour qu'eux, pour que leur famille et que les travailleurs aient une vie meilleure.

### Le cœur de notre organisation

Ce sont eux qui sont au cœur de notre festivité. Ce sont eux qui ont compris qu'en tant que salarié dont le seul capital réside dans sa force de travail qu'il doit vendre pour pouvoir vivre, il est possible d'avoir une influence sur sa situation sociale, uniquement lorsqu'on dépasse son isolement, en s'unissant à d'autres, en tant que collectif organisé de travailleurs, en d'autres mots, en tant que syndicat, pour faire entendre et imposer efficacement dans la société ses intérêts de vie et de travail.

Ce sont eux, des dizaines de milliers avec leur conscience, leur engagement, leur motivation et leur volonté sans faille, qui ont écrit 100 ans d'histoire sociale et qui ont construit un syndicat indépendant, démocratique et combatif. Que cette séance académique leur soit dédiée, nous leur devons une très grande reconnaissance et notre plus grand respect.

Nombreux sont ceux, parmi ces dizaines de milliers de syndicalistes actifs, que nous ne connaissons plus aujourd'hui. Ni leur nom, ni leur personne, ni leur personnalité. Et malgré tout, ils sont et feront toujours partie de nous, de notre conscience collective et de nos convictions. Ils continuent également à vivre par leurs actes, matérialisés par l'existence du syndicat d'aujourd'hui, ancrés dans tous les acquis, qu'ils ont réussi avec leur syndicat à imposer.»

«Depuis sa création en 1979, l'OGBL se réclame du modèle luxembourgeois fondé sur le partenariat social, ses lois et ses institutions. Il s'en réclame, car ce modèle a apporté à notre pays le progrès social aux travailleurs, il a fait fleurir l'économie et il a été le garant de la paix sociale pendant des décennies.

Cependant, un syndicat libre ne serait pas libre, s'il ne se posait plus la question de savoir jusqu'à quel point il souhaite être une instance de régulation sociale, jusqu'où son implication dans un modèle de partenariat social doit aller afin de ne pas compromettre sa propre mission, son identité et sa marge de manœuvre. Ceci n'est pas une question théorique, mais une question très pratique et en même temps stratégique, car la réponse à cette question est intimement liée, à chaque moment historique, à l'analyse consistant à savoir si un modèle particulier de relations sociales conduit encore vers l'objectif poursuivi. A savoir, celui de la défense et du développement du progrès social tout comme de la justice sociale dans la société.

Malheureusement cette question a gagné en pertinence au cours des dernières années. La politique dominante en Europe continue de miser sur un modèle économique libéral, qui écrase les modèles sociaux euro-



péens comme un rouleau compresseur et qui mène tout aussi bien à une situation de plus en plus critique en matière de répartition des richesses, qu'à un déplacement dangereux des rapports de force au sein de la société. L'État-providence et social

# Répartition des richesses: situation critique

européen a de profondes fissures. Qui parle encore d'économie sociale de marché? Les États européens se nivellent par le bas en se faisant du dumping salarial, social et fiscal. Ceci est une mauvaise politique, car elle ne permet pas de construire une Europe commune pour le bienêtre de ses citoyens. Ceux qui ont permis qu'un quart des personnes en Europe vivent dans la pauvreté ou soient exposés au risque de pauvreté sont ceux qui portent la responsabilité de ces symptômes de crise politique, qui croissent à une vitesse effrayante.

Je dois parler du Brexit, qui n'aurait pas dû avoir lieu et qui aurait pu être évité. Je dois parler les catastrophes sociales en Grèce et dans d'autres pays, qui auraient également dû être évitées et qui appellent une réponse urgente et socialement progressiste. Je dois parler de la crise politique relative à la question des réfugiés, où l'Europe, qui s'est toujours voulue être un lieu de respect des droits de l'homme, remet en question la convention de Genève en matière de réfugiés. Et je dois également parler de l'avancée de toutes ces forces et de tous ces partis nationalistes, populistes, racistes et d'extrême droite, qui sont un poison pour la démocratie et le progrès social dans notre société.»





«Il faut, aujourd'hui, faire face à ce grand problème que constitue la structuration des relations sociales. Au niveau européen, les déficits en matière de dialogue social sont de plus en plus importants.

Mais des fissures dans le dialogue social sont également apparues ici au Luxembourg au cours des 15 dernières années. Des fissures que nous devons prendre très au sérieux. Entre 2006 et 2012, le comité de coordination tripartite a été perverti pour mener des attaques incessantes contre notre système national de formation des salaires.

Sans l'OGBL, le système d'indexation des salaires ne serait plus celui qu'il est aujourd'hui. Notre syndicat a empêché son démontage et a ainsi en même temps évité, que le modèle luxembourgeois des négociations collectives décentralisées dans les entreprises, en d'autres termes, notre

# Des fissures dans le dialogue social

système de conventions collectives et sa législation soient anéantis. Le nouveau gouvernement a compris le sérieux de la situation et a tiré le frein d'urgence en 2014, une décision importante qui malheureusement, du côté patronal, n'a toujours pas été reconnu

Et quel niveau aurait atteint le démantèlement social dans le cadre de la politique d'austérité lancée en 2010 par le gouvernement précédent, si notre syndicat n'avait pas organisé d'opposition active à son encontre. C'est notre organisation qui a pris l'initiative d'organiser la manifestation de masse qui a rassemblé 30000 personnes le 16 mai 2009 à Luxembourg, qui a conduit l'opposition en 2014 contre le «paquet pour l'avenir» et qui dès la fin de l'année 2015 a lancé la campagne pour un meilleur revenu et un meilleur travail - mieux connue sous le nom d'«Un paquet social pour le Luxembourg».

Au cours des années 2010 et 2011, le Conseil économique et social a connu sa crise la plus importante depuis sa création, une crise dont on ne s'est pas encore totalement remis jusqu'à présent. Ce qui pèse également lourdement sur les relations sociales, c'est le fait que d'importantes négociations avec le patronat ont échoué comme entre autres celle portant sur la cogestion dans les entreprises ou celle sur la réforme du temps de travail.

Et ce qui, avant tout, produit également des effets négatifs, ce sont les tentatives à répétition du patronat visant à affaiblir le poids de notre système de conventions collectives ou à empêcher l'introduction de nouvelles conventions collectives, avant tout dans les nouveaux secteurs de l'économie luxembourgeoise,

En présence de nombreux représentants de ce qu'on appelle les «forces vives» de notre pays, je souhaiterais souligner aujourd'hui ô combien importante sera la question des relations sociales dans les années à venir. Lorsqu'il est question de dialogue social et de paix sociale, nous nous trouvons dans une «responsabilité partagée».

Nous jugeons positif le fait que le nouveau gouvernement ait désormais pris une nouvelle direction qui malheureusement manque au niveau européen, à savoir une politique d'investissement public volontariste pour l'avenir économique et social de notre pays combinée au refus d'un démantèlement social et d'austérité supplémentaires. Cette politique doit être poursuivie dans les années à venir et approfondie par le progrès social.»

«Altesse Royale, un très grand Merci pour votre présence, pour célébrer avec nous un jour très particulier. (...) Votre venue est pour nous un très grand honneur, car cela démontre l'importance que vous donnez à cet événement historique. Votre présence vient signifier qu'il existe des moments très importants où l'on se réunit, pour célébrer et rendre hommage à ce qui est commun, ce qui est d'une grande importance pour le développement de notre pays et pour notre cohésion. C'est l'expression d'un respect mutuel et un signe important pour une collaboration dans l'intérêt de notre pays et de tous les gens qui vivent et travaillent dans notre pays.»





### Quiconque travaille pour un salaire vend également son temps

«100 ans de syndicalisme libre sont synonyme de 100 ans d'engagement et de luttes pour un meilleur salaire et temps de travail. Quiconque travaille pour un salaire ne vend pas seulement son travail, mais également son temps. Notre nom est lié inséparablement au combat pour une limitation, une diminution et une bonne organisation du temps de travail. Comme nous nous sommes sentis proches des syndicalistes qui, il y a 100 ans, ont réussi à imposer la journée de huit heures, lorsque récemment nous nous sommes battus pour une meilleure loi PAN.

Et tout le monde, ici, dans cette

salle sait que dans le cadre du future développement de la digitalisation de l'économie et de la société, le temps de travail, sous toutes ses facettes et aussi dans sa repartition, sera un sujet central. Le progrès technologique doit être au service de l'homme et de l'intérêt commun. Un bon travail et une bonne formation pour chacun, une reduction du temps de travail et une bonne harmonisation du temps de travail et du temps de vie doivent devenir des priorités déclarées.»

«L'histoire de notre syndicat est inséparablement liée à notre combat permanent pour un système d'assurance publique et solidaire fort. À une époque marquée par d'importantes pressions politiques et idéologiques à l'encontre des assurances sociales publiques, je tiens aujourd'hui tout particulièrement à souligner leur énorme importance.

Des assurances sociales publiques fortes, des prestations sociales publiques et des services publics forts sont irremplaçables pour les besoins et interêts élémentaires de la population en general, et des travailleurs et de leurs familles en particulier. Ils constituent le levier dans le cadre de notre combat contre les inégalités sociales et ils stabilisent notre société démocratique. S'ils s'affaiblissent, alors ils ouvrent la porte, précisément aux mouvements et partis politiques, qui remettent en question les moindres progrès sociétaux et démocratiques.»

Pour un système fort d'assurances solidaire et public «J'ai parlé des dates importantes. Et ici nous ne devons bien évidemment pas oublier l'année 1979. L'année où l'OGBL a vu le jour. Sous l'impulsion du LAV, il a été tenté à l'époque de fonder un syndicat unitaire. L'objectif d'unifier les différentes organisations syndicales en une seule et unique organisation n'a pas pu être n'a pas pu être atteint, comme nous le savons.

Et malgré tout, grâce à la création de l'OGBL, l'unité syndicale des différents statuts de salariés du secteur privé et du secteur public a été réalisée dans le mouvement syndical libre on a réussi à établir l'unité syndicale en ce qui concerne les divers statuts de travail dans le secteur public et privé. Une dynamique a vu le jour qui jusqu'à aujourd'hui n'a pas été rompue.

Après la création de l'OGBL, il y a eu la tentative de la part d'autres syndicats de remettre en question la représentativité nationale de l'OGBL auprès des employés privés. Cela n'a pas duré longtemps, car dès les années 90, l'OGBL est devenu le

### Plaidoyer pour le syndicat unitaire

syndicat le plus fort aussi auprès des employés privés.

Et après que notre revendication historique visant un traitement égalitaire des ouvriers et des employés, à savoir le statut unique, soit devenue en 2008 réalité, la position de syndicat numéro un ici au Luxembourg de notre syndicat libre est devenue de plus en plus claire.

Lors des élections sociales en 2008 et 2013, les salariés du pays se sont prononcés en faveur d'une majorité absolue pour l'OGBL au sein de la nouvelle Chambre des salariés et ainsi également en ce qui concerne la représentation syndicale au sein des assurances sociales.

(...)

Une idée que le mouvement syndical

libre porte depuis ses origines est celle de l'unité syndicale. Et cela reste également vrai en 2016. Nous avons un gouvernement, nous avons une UEL, et nous avons encore un paysage syndical divisé et fragmenté. Cela n'a plus aucun sens. La diversité, la complexité, la largeur et la profondeur des défis dans le monde des entreprises et dans la société auxquels le mouvement syndical est confronté, appellent l'unité.

Chaque jour qui passe où nous n'avons pas encore réalisé le syndicat unitaire est un jour supplémentaire où des moyens sont gaspillés de manière superflue et où surtout d'importantes potentialités sont bloquées. Des potentialités que le mouvement syndical, s'il n'était pas divisé, pourraient mettre au service des gens qui travaillent. A quel point serions-nous plus forts et plus efficaces, si nous n'avions pas perdu les 37 dernières années avec ce problème? Certains percevront ce propos comme une provocation, mais cela ne change rien à la réalité et à la nécessité objective.»





«Notre mouvement syndical libre a profondément changé au cours des 100 dernières années. Ce qui est resté, c'est sa mission fondamentale, ce qui est également resté, c'est le principe de sa liberté, parce qu'il n'est lié ni de manière confessionnelle, ni à un parti politique et qu'il est indépendant sur le plan matériel, car financé par les cotisations mensuelles de ses membres.

Ce qui a changé, c'est son adaptation constante au développement de l'économie et de la société capitaliste, son adaptation constante à la l'évolution du rapport entre capital

### Notre syndicat a toujours su évoluer

et travail, et au rôle important et varié que la politique et l'État jouent à présent dans l'organisation de la vie en société.

Notre syndicat n'est jamais resté sur place. Il a toujours su reconnaître les signes du temps et su évoluer au rythme des transformations de la société.»

«Nous sommes aujourd'hui plus de 72000 et nous venons de tous les secteurs de l'économie et de toutes les professions. Nous sommes fiers des 27 000 femmes qui, aujourd'hui, s'engagent avec leur organisation pour leurs droits et pour un traitement égalitaire dans le monde du travail et dans la société. Et nous sommes fiers de nos 28000 collègues frontaliers qui ont rejoint nos rangs et qui, avec leurs collègues de travail luxembourgeois et étrangers qui vivent et travaillent au Luxembourg, et avec nos plus de 2000 délégués du personnel élus, font face jour après pour jour aux problèmes

### La force de l'OGBL

et aux conflits qui se posent dans les entreprises et dans la société et qui y cherchent des solutions pour que leurs vies et celles de leurs familles s'améliorent progressivement.

Sans toutes ces femmes et tous ces hommes, qu'ils soient jeunes ou vieux, qu'ils soient salariés ou retraités, une démocratie vivante et le progrès social n'est pas pensable dans notre pays.»





## Des origines à aujourd'hui

L'idée du syndicat unitaire traverse toute l'histoire du mouvement syndical libre au Luxembourg, comme l'a exposé l'historien Denis Scuto lors de son intervention au cours de la séance académique. Extraits de son intervention!

«Le 1er septembre 1916 fut fondé, lors d'une réunion populaire dans la salle Hoferlin à Esch-sur-Alzette, le «Luxemburger Berg- und Hüttenarbeiterverband» (la salle Hoferlin, qui devrait encore signifier quelque choose pour les Eschois les plus âgés, en tant que cinéma UT qui était situé sur l'actuel boulevard J.F. Kennedy). Quelques jours plus tard, le 3 septembre, la création du «Luxemburger Metallarbeiterver-

band» fut décidée à Hollerich. Sa création fut seulement décidée, car la véritable création du LMAV eut lieu le 29 octobre 1916 à l'Hôtel Brosius à Luxembourg-Ville, qui devint plus tard le Pôle nord. Les deux syndicats fusionnent ensemble en 1920 sous le nom de «Luxemburger Bergund Metallindustriearbeiterverband

### 1916 constitue une date centrale dans l'histoire sociale du Luxembourg

(BMIAV)» et constituent déjà à cette époque une organisation de masse de près de 18 000 métallurgistes. Il y a donc trois à quatre anniversaires.

1916, avec la création du «Luxemburges Page une la l'ittemple à l'automate de l'ittemple à l'automate de l'ittemple à l'ittemple à

burger Berg- und Hüttenarbeiterverband» et du «Luxemburger Metallarbeiterverband», constitue une date centrale dans l'Histoire sociale du Luxembourg, car ces syndicats réussissent en peu de temps à organiser syndicalement la grande majorité des métallurgistes. Le premier à le reconnaître est Emile Mayrisch lui-même, le patron historique de l'Arbed. Le 27 janvier 1917, il prononce un discours devant les directeurs de ses usines et insiste sur le fait suivant: «Jusqu'à présent on a pu refuser de négocier avec le «Verband», car seule une minorité de nos ouvriers en étaient membres et il n'y avait donc aucune raison de concéder à la représentation existante des ouvriers, le droit de censure. Une telle attitude, selon lui, conduirait cependant à un sérieux conflit qu'il faudrait éviter, lorsque la majorité des ouvriers seraient devenus membres du «Metall-Arbeiter-Verband»». Un patron rappelle il y a cent ans quelque chose qui en 2016 est toujours vrai. Le rapport de force entre patronat et salariat joue un rôle déterminant, lorsqu'il s'agit de la reconnaissance (ou de la non-reconnaissance) de droits sociaux.»



«L'idée de s'organiser est née au Luxembourg dès le moment où il a existé des travailleuses et des travailleurs dépendants d'un salaire. La liberté individuelle que la révolution française a proclamée et a introduite aussi au Luxembourg a certes donné aux travailleurs le statut d'individus libres, mais des individus restés sans droits. Le contrat de travail individuel n'était un contrat qu'en apparence. (...) Les ouvriers ont très vite compris qu'il fallait se rassembler pour faire en sorte que ces libertés apparentes deviennent concrètes, pour compléter ces droits civils et politiques individuels par des droits sociaux collectifs.

Comme acte de naissance du mouvement ouvrier, on pourrait pour cette raison également considérer la révolution de 1848, plus précisément le 21 avril 1848. Ce jour-là, lors d'une réunion d'ouvriers à Clausen, l'«appel aux ouvriers du Luxembourg» est rédigé. A côté de revendications politiques comme le suffrage universel, le droit de réunion, la liberté de la presse, les ouvriers exigent des changements sociaux: un enseignement gratuit pour tous, un salaire minimum, une

durée de travail fixée légalement ainsi qu'une indemnité de chômage par l'État. Un appel à une «association d'ouvriers» est également lancé.

(...) Dans les années 1860, les brasseurs, les imprimeurs, les tabatiers, les gantiers créent leurs syndicats sur le modèle de ce qu'ils ont rencontré en France, en Belgique et en Allemagne lors de leurs migrations ouvrières. Les imprimeurs, qui se sont organisés au Luxembourg en 1864 étaient par exemple également actifs dans la Société typographique parisienne. Parmi eux, l'imprimeur luxembourgeois de livres Pierre Merl, qui avait déjà signé la pétition de 1848.

Le premier syndicat de métallurgistes n'a pas été fondé en 1916, mais le 19 juillet 1903 par le rémouleur socialiste Jacques Thilmany et, un an plus tard déjà, elle se lie au Luxembourg au syndicat allemand de métallurgistes allemand et il essaie avec l'aide de conférenciers luxembourgeois, allemands et italiens d'organiser les milliers de mineurs et sidérurgistes du Minett.

Le même jour, le 19 juillet 1903, parallèlement au syndicat de métal-

### Mais 1916 n'est pas «l'heure zéro» des syndicats libres

lurgiste, furent également fondés le syndicat des ouvriers du bois et le syndicat des ouvriers de la construction par des militants socialistes. Telle fut la réaction au fait que, dans le Minett, le patronat avait manipulé, avec ses hommes de paille, les élections des délégués des ouvriers et les caisses de maladie qui avaient été introduites en 1901. L'année 1903 est-elle ainsi l'année de fondation des syndicats libres? Ou bien 1905? Le février 1905, les métallurgistes, les ouvriers du bois et de la construction fondent ensemble avec les imprimeurs, les cordonniers, les gantiers et les tabatiers, le cartel syndical.

Ce sont certainement la faim et la misère dans ce Luxembourg occupé par les militaires allemands qui explique que les syndicats fondés en septembre/octobre 1916 ont connu beaucoup plus d'affluence que les organisations pionnières que nous venons de mentionner.»



«Dans le contexte de la Première Guerre Mondiale, de la famine et de la misère partagée, un véritable syndicat unitaire voit le jour chez les ouvriers. Mais pendant la Première Guerre Mondiale, sous l'impulsion des cheminots Aloyse Kayser et Pierre Krier, un projet beaucoup plus ambitieux d'union avec les employés et les fonctionnaires voit également le jour dans le cadre d'une grande et seule Confédération Luxembourgeoise du Travail. Une grande confédération, où les employés de l'État de l'«Association Générale des Fonctionnaires», qui avait été fondée en 1909, les cheminots de la Fédération Nationale des Chemins de Fer, également fondée en 1909 et les employés privés de la Fédération nationale des employés privés fondée, elle, en 1911, seraient également intégrés.

### Pendant la Première Guerre Mondiale

Mais ce projet échoue à cause des réalités corporatives et à cause des clivages idéologico-politiques de l'époque. Les fonctionnaires de l'État, les cheminots et les employés privés se voient accorder de la part du gouvernement des privilèges sociaux, visant à les séparer clairement des ouvriers. (garantie de l'emploi, indexation des salaires, régime de retraite avantageux). (...) Le suffrage universel, le droit de vote aux hommes et aux femmes, amène les catholiques au pouvoir et relèque dans l'opposition les socialistes et les libéraux entre 1921 et 1925. Des syndicats catholiques sont créés dans la sidérurgie en 1921 avec le LCGB, chez les cheminots avec le Syprolux en 1922. À gauche du BMIAV, fondé vers la fin des années 20, apparait un syndicat communiste sous le nom de «Revolutionärer Gewerkschaftsoppositioun (RGO)».

(...) Au sein de la Confédération Luxembourgeoise du Travail qui se donne le nom d'Union Luxembourgeoise des Fédérations Syndicales (ULFS), et ensuite Confédération Générale du Travail (CGT), demeure seulement trois syndicats libres, le BMIAV, les cheminots et les imprimeurs. Cependant, le rêve d'un syndicat unitaire ne sera jamais complètement abandonné.»



«Le projet d'un syndicat unitaire échoue également par l'échec de la grande grève du mois de mars 1921, au cours de laquelle la jeune confédération a tout risqué. Le patronat réagit à l'occupation des usines par un lock-out. Le gouvernement luxembourgeois Reuter souligne de son côté à quel point le pays était peu indépendant. Il n'appelle pas seulement les troupes d'occupation françaises à l'aide mais, sous la pression des ambassadeurs français et belge, abolit également les délégations d'ouvriers qui venaient d'être créées en 1919. Suite à la grève, dans les usines, la journée de travail de huit heures introduite en 1918 est systématiquement sabotée. Sur base de l'article 310, de nombreux militants sont poursuivis en justice, licenciés et mis sur des listes noires.

Le BMIAV sous la direction des frères Pierre et Antoine Krier et de Nic Biever en tirent les conséquences. D'un côté en ce qui concerne le mode d'actions. «Plus jamais comme

### L'Entre-Deux-Guerres

ça», pourrait-on résumer les leçons qui en sont tirées. À l'avenir, il n'y aura plus de revendications révolutionnaires et d'occupations d'usine spectaculaires. Que des conflits locaux se développent en grèves nationales ne devra plus arriver. Les négociations et les formes d'actions démontrant la force des syndicats, comme les manifestations de masse, sont privilégiées.

D'un autre côté, l'idée de solidarité qui avait marqué les premières années est mise entre parenthèses, également au BMIAV. Comme chez les autres syndicats, la stratégie de l'entre-deux-guerres est corporative, donc en l'occurrence ouvriériste et elle se limite à la défense des intérêts directs des ouvriers. (...)

La conclusion des premières années et de la grève de 1921 consista donc dans l'abandon de la lutte des classes au profit d'une marche à travers les institutions, avec pour objectif de devenir un partenaire social reconnu. Une unité ponctuelle a ainsi été recherchée pour cette raison dans les années 30 avec l'aile syndicale, sociale-chrétienne, du parti le plus fort, le parti de la droite. Une stratégie couronnée de succès. La commission salariale avec le LCGB a en effet permis en 1936 au BMIAV de poser les premiers jalons d'une émancipation légale et sociale des ouvriers: la reconnaissance légale des syndicats, les premières conventions collectives dans la sidérurgie, plate-forme institutionnelle de négociations avec le Conseil national du travail. Mais ici aussi, la pression de la rue, la manifestation du 12 janvier 1936 et une grève des mineurs s'avéreront nécessaires, à côté des négociations, pour imposer ces mesures.»

«Comme lors de la Première Guerre Mondiale, l'expérience de la guerre, dans le Luxembourg occupé pendant la Deuxième Guerre Mondiale, fait surgir l'idée d'unité. Le BMIAV devient en octobre 1944 le Lëtzebuerger Arbechter Verband, le LAV, et lance un appel pour une organisation unifiée, politiquement et religieusement neutre. Cette unité, entre rouges et noirs au sein d'une confédération, tient même presqu'une année à Dudelange, soutenue par la base syndicale. Mais la volonté, surtout du côté de l'Église et des milieux catholiques, de disposer d'un propre syndicat l'emporta.

Au sein même du LAV, le leadership autour d'Antoine Krier est contesté par les militants communistes qui, grâce au rôle actif du PC dans la résistance, sont élus massivement dans les comités régionaux du LAV de Differdange, Rumelange et Rodange et qui risquent également de prendre le pouvoir à Esch. Le scénario de 1921 se répète et les militants communistes sont exclus du LAV. Ils fondent le Fräie Lëtzebuerger Aarbechterverband, le FLA.

Au lieu d'un syndicat unitaire, revendiqué après la libération, la logique politique et idéologique d'avant-guerre a à nouveau rapidement repris le dessus. Le LAV et le LCGB continuent de travailler ensemble ponctuellement, désormais dans le cadre de la commission tarifaire syndicale.

### Le développement du partenariat social

Comme dans les autres pays d'Europe de l'Ouest, une économie mixte se développe dans l'aprèsguerre, qui relie la modernisation économique à des garanties sociales, les profits de productivité aux augmentations de salaires et aux réductions du temps de travail. Le partenariat social se développe. Au Luxembourg, les années 1965 et 1966 sont ici symboliques, avec la

loi sur les conventions collectives et avec la création du Conseil économique et social. En 1977 ensuite, avec l'introduction de la tripartite. Le passage d'une société industrielle à une société de services et à une société d'immigration se fait sentir au Luxembourg.

Mais c'est aussi l'époque d'une nouvelle génération de syndicalistes au sein du LAV, à commencer par Tun Weiss, qui en 1951 à l'âge de 27 ans devient secrétaire général: Mett Hinterscheid, Benny Berg, René Hengel, Jean Regenwetter, les frères Mario et John Castegnaro, et Johny Lahure en sont d'autres. Ils développent un contre-programme par rapport aux 50 premières années du syndicat. Tun Weiss voit l'avenir dans le syndicat unitaire selon le modèle allemand du DGB, voire des différents syndicats de l'industrie comme IG Metall, où l'on s'organise selon les secteurs et non pas selon le statut. Et dans l'indépendance par rapport aux partis politiques, il voit le garant pour une défense plus efficace des intérêts des travailleurs.»



«La création de l'OGBL s'inscrit dans une suite de tentatives et de stratégies diverses d'adaptation à une nouvelle société, dans laquelle, à partir des années 1960, il y a de moins en moins d'ouvriers et de plus en plus d'employés. (...) Des tentatives qui, curieusement et ironiquement, échouent dans la plupart des cas, pour finalement déboucher malgré tout sur la création d'un nouveau syndicat, l'OGBL, qui devait devenir, et cela n'était pas prévisible su cours des années 1970, une véritable success story. L'histoire apporte parfois ses surprises.

(...) Après que le LAV ait absorbé en 1965 le FLA, la CGT s'ouvre en 1968 aux membres du FEP, le syndicat des employés privés qui a fortement gagné en membres. En 1970, le LAV, le FEP et le LCGB créent le Conseil national des syndicats. (...) Mais le refus du LCGB et du FEP de participer à la grève du 9 octobre 1973 montre rapidement les limites du Conseil national des syndicats.

# Mutations sociétales

Dans le paysage syndical luxembourgeois qui est divisé, tout porte à croire au début des années 1970, que le LAV qui s'appuie sur les ouvriers du secteur de la sidérurgie, dont l'importance dans l'économie recule, sera remplacé à moyen terme par la FEP comme premier syndicat du pays. Mais les choses ne se passeront pas de la sorte. Au sein de la FEP, (...) il n'y a pas que les membres qui augmentent, mais également les querelles internes entre différentes sections professionnelles. (...) La plus grande et la plus ancienne section professionnelle, l'ALEBA, la confédération des employés de banques et d'assurances se sépare en 1977 de la FEP. Après cette scission au sein de la FEP, aussi bien le LAV que le LCGB ouvrent grandes leurs portes aux employés et lancent des campagnes de recrutement, ce qui, en 1978, mène à la fin du Conseil syndical national.»

«A l'été 1978, c'est Jos Kratochwil, secrétaire général de la FEP qui, réagissant à l'affaiblissement de son syndicat, invite le secrétaire général du LAV, John Castegnaro et le président du LCGB, Jean Spautz à une réunion secrète à Audun-le-Tiche, afin de discuter d'une confédération syndicale unitaire. (...) Le LCGB hésite brièvement. Il est en faveur d'un Conseil syndical national amélioré, mais pas pour un syndicat unitaire. Il souhaite conserver son indépendance comme syndicat chrétien. (...)

Les négociations en vue de la créa-

# La création de l'OGBL

tion du Onofhängege Gewerkschaftsbond - Lëtzebuerg (OGBL) réunissent finalement le LAV, la FEP, l'ALEBA et une confédération neutre d'artisans (NHV). Dans une déclaration de principe, ils retiennent qu'au regard des profondes transformations dans l'économie et la société, un «front commun des salariés» devrait voir le jour, non seulement au Luxembourg, mais également dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats. Les syndicats de la CGT, c'est-à-dire les cheminots, la FGIL et les imprimeurs demandent un temps de réflexion. L'ALEBA prend ses distances car la majorité souhaite certes une confédération syndicale nationale, mais sur base de syndicats professionnels financièrement autonomes. La FEP se divise une fois de plus (et cela ne sera pas

la dernière fois avant qu'elle définitivement intégrée à l'OGBL en 2003). La plus grande partie de la direction et du personnel de la FEP rejoint cependant l'OGBL. Le congrès du NHV se déclare à grande majorité opposé à un syndicat unitaire. Parmi les syndicats de la CGT, en plus du LAV, il ne reste finalement plus que la FGIL.

Tun Weiss qui laisse son poste de premier président de l'OGBL à John Castegnaro, souligne lors du dernier congrès du LAV le nouveau caractère de l'OGBL, il s'agit non pas d'une association commune ou d'un secrétariat de liaison, mais d'une seule organisation avec un lien direct aux membres selon le «principe du syndicat de l'industrie, dans lequel employés, travailleurs. ouvriers. employés d'État et communaux, cheminots, femmes et hommes, jeunes et vieux, ensemble et solidairement, défendent les objectifs du mouvement syndical».

De son côté, John Castegnaro a parlé lors du congrès du courage d'oser faire ce pas. Et du courage, il fallait vraiment en avoir à cette époque. La création et les débuts de l'OGBL étaient marqués par des revers, d'abord un refus après l'autre, même de la part des syndicats amis de la CGT, ensuite un faible résultat lors des élections des chambres professionnelles au mois de mars 1979 face à un bloc anti-OGBL uni.

Mais, l'histoire est parfois faite de surprises, et en l'occurrence, elle a donné raison aux pionniers de l'OGBL...»





«En 1979, l'OGBL obtient seulement 13 sièges sur 46 à l'issue des élections sociales, donc 28%. Depuis 2013, l'OGBL compte 38 sièges sur 60 à la Chambre des Salariés, donc la majorité absolue avec 60%. Le nombre de délégués du personnel a augmenté de 528 en 1979 à près de 2 000 en 2013. (Pour tous ces délégués, il n'y aurait aujourd'hui pas assez de place dans cette gigantesque salle de la Maison du Savoir de l'Université du Luxemboura). Le syndicat avait 26 000 membres en 1979 et en compte aujourd'hui plus de 72 000. Il s'est ouvert et lutte depuis 1979 pour les droits, non plus seulement des ouvriers, mais également des employés privés, des employés de l'État, dans les secteurs les plus variés comme l'industrie, la construction, l'artisanat, les banques et les assurances, les services, le secteur de la santé et du social, le commerce, la fonction publique, l'éducation et les sciences, le transport, l'imprimerie, les médias etc. Les droits des immigrés, des frontaliers, des femmes sont devenus des préoccupations de premier ordre du nouveau syndicat. Sous le leadership de John Castegnaro, puis de Jean-Claude Reding, à côté des nombreux combats menés sur le terrain de la politique salariale, de la sécurité sociale, du droit du travail et de la politique de l'emploi, de la cogestion

### L'histoire a donné raison aux pionniers de l'OGBL

et de la politique tarifaire, hélas aussi pas toujours couronnées de succès, un pas supplémentaire a été réalisé, avec le statut unique, en direction d'une harmonisation vers le haut des droits, et en même temps en direction du syndicat unitaire. Il reste de nombreux défis à relever pour l'OGBL d'aujourd'hui sous le leadership d'André Roeltgen. Et le rêve du syndicat unitaire n'est toujours pas oublié non plus.

Si plus tôt, j'ai parlé d'une success

story concernant l'OGBL, ce n'était pas un jugement de valeur. Ce n'est pas le rôle d'un historien de porter des jugements de valeur. Non, c'était un jugement factuel qui est parfaitement approprié au regard du parcours couronné de succès de l'OGBL qui, en 1979, paraissait tout sauf évident. Un parcours que nous commémorons d'ailleurs aujourd'hui, dans le cadre du centenaire des syndicats libres. Des syndicats qui jadis, aujourd'hui et demain doivent se mobiliser pour nous rappeler à tous que la santé sociale et économique du Luxembourg et de l'Europe ne doit pas se mesurer au bienêtre d'une partie de ses citoyennes et de ses citoyens, mais du bien-être de tous.»





l'occasion de la séance académique qui s'est tenue le 19 octobre dans le cadre des 100 ans du mouvement syndical libre au Luxembourg, la bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Vera Spautz, a d'emblée fait savoir que cet anniversaire revêtait pour elle davantage qu'une simple dimension historique,

### Une signification très personnelle

Pour la bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, **Vera Spautz**, l'OGBL aura été son école de la vie. Là où elle a appris à se battre pour un monde meilleur.

mais également une signification profonde et très personnelle.

Comme elle l'a expliqué, elle qui fût pendant de nombreuses années vice-présidente de l'OGBL, c'est à l'OGBL où elle a appris à lutter pour un monde meilleur. Vera Spautz est notamment revenue sur sa première action syndicale, en 1981. Une action de distribution de dépliants pour la sauvegarde de l'index débutée à 5h du matin. L'OGBL aura tout simplement été son école de la vie.

La bourgmestre de la Ville d'Eschsur-Alzette a également souligné que l'OGBL a durablement imprégné la métropole du fer, les mentalités, les solidarités. Ville d'immigration, les gens de toutes nationalités y ont appris à lutter ensemble pour un meilleur revenu, pour de meilleures conditions de travail et pour un monde meilleur.

Vera Spautz a insisté sur le fait que l'OGBL et les organisations qui l'ont précédé étaient et demeurent des lieux où par la solidarité concrète, l'intégration des collègues étrangers dans la société luxembourgeoise s'est toujours faite d'une manière naturelle.

La bourgmestre a conclu son intervention en soulignant qu'aujourd'hui, de nouveaux défis se présentent, la société change: mais si l'histoire du mouvement syndical nous apprend quelque chose, c'est bien que le changement doit toujours être accompagné activement.

### La politique n'est pas une fin en soi

Même si le dialogue social n'est pas toujours simple, le Premier ministre, **Xavier Bettel**, a tenu à faire l'éloge du modèle social luxembourgeois, qualifié de singulier et d'unique en son genre.

ors de son intervention, à l'occasion de la séance académique qui s'est tenue dans le cadre du centenaire des syndicats libres au Luxembourg, le Premier ministre, Xavier Bettel, a tout d'abord tenu à rappeler que la politique n'est pas une fin en soi, mais qu'elle vise avant tout à servir le bien commun. Et de souligner que la société dans son ensemble a aujourd'hui le devoir de combattre le populisme aveugle en refusant qu'on fasse de la politique avec la peur des gens. Il y a aujourd'hui pour le Premier ministre un devoir commun de s'engager pour la paix, la liberté et la solidarité

Un engagement dont l'OGBL a une longue expérience, comme l'a rappelé Xavier Bettel, en rappelant dans ce contexte que c'est précisément en temps de guerre que sont nées les organisations dont l'OGBL est l'héritier. Une époque marquée par l'occupation, la faim, la misère, la maladie et la douleur.

Le Premier ministre est ensuite brièvement revenu sur l'évolution du mouvement syndical libre au Luxembourg, avant de s'attarder davantage sur l'époque plus récente et



le modèle luxembourgeois qualifié de singulier et d'unique. Même si le dialogue social n'est pas toujours simple.

Enfin et à l'instar des autres intervenants, Xavier Bettel a également évoqué les transformations que connaissent nos sociétés depuis plusieurs décennies, en évoquant des réalités qui deviennent de plus en plus complexes et les nouveaux défis sociétaux et économiques qui se présentent. Le Premier ministre a dans ce contexte tout particulièrement souhaité attirer l'attention sur la révolution numérique qui s'annonce et qui risque de bouleverser le monde du travail. Mais, s'est-il voulu rassurant, le Luxembourg serait déjà prêt à affronter l'avenir.

### Il faut renouer avec le projet d'une Europe sociale

Le consensus autour d'une Europe sociale s'est sérieusement érodé selon la secrétaire générale adjointe de la CES, **Veronica Nilsson**. Il y a un besoin urgent d'agir!

'est en rendant hommage au Luxembourg et à sa belle et longue tradition syndicale qui perdure que la secrétaire générale adjointe de la Confédération européenne des syndicats (CES), Veronica Nilsson, a ouvert son intervention à l'occasion de la séance académique qui s'est tenue dans le cadre du centenaire des syndicats libres au Luxembourg. Et de souligner que le syndicalisme luxembourgeois, avec son modèle du dialogue social qui a tant apporté au pays, constitue un bel exemple pour toute l'Europe.

L'essentiel de l'intervention de la secrétaire générale adjointe de la Confédération européenne des syndicats a ensuite toutefois porté sur le projet européen qui semble actuellement en panne.

Veronica Nilsson a tenu à rappeler que le projet d'une Europe sociale est aussi vieux que l'UE elle-même: en 1957, les signataires du traité de Rome s'étaient engagés à promouvoir le progrès social et à constamment améliorer les conditions de vie et de travail des gens. Ces visionnaires avaient compris que l'intégration sociale, l'intégration politique et l'intégration économique devaient allaient de pair et qu'il fallait pour ce faire, associer à ce processus les syndicats.

La secrétaire générale adjointe de la Confédération européenne des syndicats est ensuite largement revenue sur les avancées sociales qui ont été rendues possible dans le cadre de l'Union européenne en collaboration avec les syndicats à partir des années 1990, en énumérant des avancées novatrices en matière de protection de la grossesse et de la maternité, de temps de travail, de comités d'entreprises, de congé parental, de travail à temps

partiel, de contrat à durée indéterminé, de télétravail, de stress au travail, d'harcèlement et de violences ou encore d'emploi des jeunes.

Mais, plus récemment, relève Veronica Nilsson, le consensus sur l'Europe sociale s'est sérieusement érodé. L'austérité a en effet détruit la notion de progrès et de bien-être qui pourrait être partagés par le plus grand nombre. Les syndicats doivent aujourd'hui à nouveau se battre pour des droits fondamentaux que tout le monde pensait acquis.

La crise économique a entraîné une crise sociale. Les gouvernements des différents Etats ont procédé à des coupes sévères dans les dépenses publiques, des réductions de salaires et des réductions en matière d'allocations sociales ont eu lieu, des réformes ont été adoptées rendant les négociations collectives plus difficiles, les licenciements plus faciles, diminuant les protections et introduisant plus de flexibilité. Pourtant, il faut se rendre à l'évidence: cette recherche de toujours davantage de compétitivité par le biais d'une diminution du coût du travail est une approche qui manque singulièrement de vision. Elle constitue une stratégie qui, à long terme, est vouée à l'échec.



Le résultat est aujourd'hui déjà alarmant: plus de pauvreté, d'inégalités, de précarité, associés désormais à la menace du populisme, de l'extrémisme et du terrorisme, sans oublier le manque de solidarité que révèle la crise des réfugiés.

Il y a un besoin urgent d'agir au niveau européen. La Confédération européenne des syndicats plaide dans ce contexte en faveur de mesures dans trois domaines en particulier:

1) une révision de la gouvernance économique, car les règles actuelles et notamment celles du pacte de stabilité et de croissance étouffent la croissance alors qu'il faudrait des investissements publics élevés, 2) un renforcement du modèle social européen au lieu de son affaiblissement, 3) et une réflexion visant à démocratiser davantage l'UE.

#### Le maître de cérémonie

Si la séance académique qui s'est tenue à Belval, le 19 octobre dernier, fût un franc succès, celui qui en a été le maître de cérémonie, à savoir le producteur Paul Thiltges, n'y est certainement pas pour rien. Avec tout son talent d'orateur, le producteur du film documentaire Streik! aura en effet su rendre le déroulement de cette séance académique le plus agréable possible.















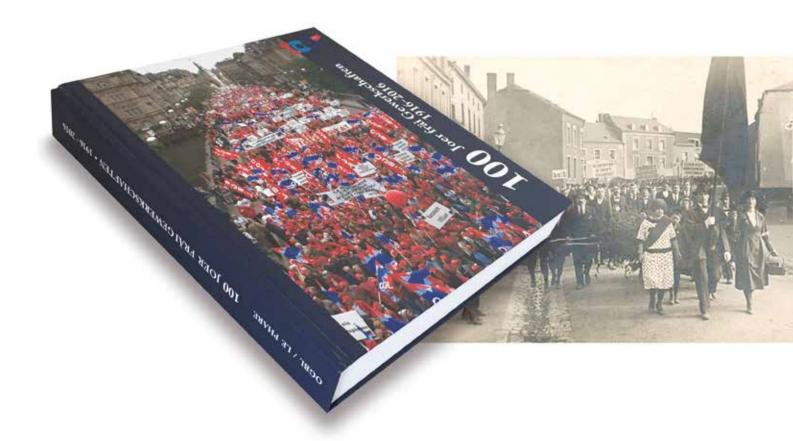
Photos de la réception officielle faisant suite à la séance académique





## 100 ans de syndicalisme libre (1916-2016)

Un ouvrage inédit et de référence en matière d'histoire sociale au Luxembourg.



Dans le cadre du centenaire des syndicats libres au Luxembourg, l'OGBL, en collaboration avec les éditions Le Phare, viennent de publier l'ouvrage «100 Joer fräi Gewerkschaften 1916-2016» (ouvrage bilingue contenant des articles en français et en allemand).

L'ouvrage, coordonné par les historiens Frédéric Krier et Denis Scuto, vient donner un aperçu global et approfondi de l'histoire du mouvement syndical libre au Luxembourg, les engagements de ses militants et militantes ainsi que son apport au développement de la démocratie et au progrès social dans le pays. Un ouvrage inédit et de référence en matière d'histoire sociale au Luxembourg.

Le livre contient également le DVD du film documentaire «Streik!», réalisé par Andy Bausch et produit par Paul Thiltges Distributions en collaboration avec l'OGBL.

L'ouvrage est en vente aux éditions Le Phare et dans toutes les bonnes librairies du Luxembourg au prix de 47 euros. ISBN 978-99959-940-9-9

# STREIK! – 100 ans de syndicalisme libre au Luxembourg (1916-2016)

le documentaire d'Andy Bausch produit par Paul Thiltges Distributions est désormais disponible sur DVD

Le documentaire Streik! (qui signifie littéralement: Grève!) montre, à travers des images animées, photos, chants ouvriers, documents historiques et interviews, d'une manière humainement touchante, vivante et passionnante, les conflits sociaux et le développement du mouvement syndical libre au Luxembourg, de ses origines à aujourd'hui. Les acquis sociaux, aujourd'hui si évidents à nos yeux, ne nous ont pas été offerts par ceux qui nous gouvernent. Ils sont le résultat d'une véritable lutte. Relatant les conflits sociaux et le développement du mouvement syndical libre au Luxembourg depuis ses origines jusqu'à à nos jours, le documentaire Streik! illustre un siècle d'histoire sociale luxembourgeoise vue d'en bas.



ENTAIRE VUM ANDY BAUSCH

GENERKSCHIFTEN ZU LETZEBUERG (1916-2016)

## «Un film dont je suis fier»

Entretien avec Andy Bausch, le réalisateur du film documentaire Streik! qui retrace l'histoire du mouvement syndical libre au Luxembourg

#### Quelle a été votre première pensée lorsqu'on vous a demandé si vous accepteriez de réaliser un film sur l'histoire du mouvement syndical libre au Luxembourg?

Andy Bausch : Je me suis tout de suite dit, chouette, un sujet important! Je ne peux pas le refuser. Cependant, en même temps, j'ai ressenti une certaine peur. Je ne suis pas un homme politique et je savais - malgré le fait d'avoir eu un père, qui pendant toute ma jeunesse participait, décoré du «pin's» rouge, au défilé du 1er mai – relativement peu sur les syndicats. Une peur donc, face à un sujet peut-être trop ennuyeux, de ne pas pouvoir divertir le public. Car pour moi, il était important de faire un film, qui d'un côté satisfasse le commanditaire, l'OGBL, mais de l'autre, qui puisse aussi être suffisamment entretenant pour un large public.

### Comment avez-vous abordé ce sujet?

A.B.: Au fond, je n'ai eu besoin que d'une semaine pour entrer dans l'histoire et les inégalités sociales des travailleurs, et pour ensuite, m'enthousiasmer et sentir qu'il y avait un grand potentiel pour raconter des histoires concernant les petites gens.

Ma façon d'aborder ce sujet est classique: lire beaucoup, être un bon client à la bibliothèque, mais en même temps à la photothèque et faire des recherches auprès du CNA, afin de voir tout ce qui existe en matière d'images. Et comme il s'agit de l'histoire centenaire des syndicats, on a vite l'impression de raconter l'histoire nonofficielle du Luxembourg au cours des 100 dernières années.

Denis Scuto m'a envoyé de temps en temps des mails en me disant: «As-tu déjà lu tel article et regarde absolument la biographie d'un tel et d'un tel» ... Un moment important a également été de pouvoir fouiller dans les archives du LAV, d'innombrables cartons à bananes désordonnées, remplis de photos, de documents, de lettres et de brochures. À ce moment on se sent comme un historien détective.

### Qu'avez-vous appris grâce à la réalisation de ce film?

A.B.: Réaliser un documentaire signifie avant tout faire des interviews avec des personnes concernées, et cela est amusant, car ils vous racontent des expériences et des points de vues personnels ... non pas ce qui se dit officiellement, ce qui est correct historiquement, mais l'histoire de l'homme de la rue (j'insiste sciemment sur ce point, car pour moi l'histoire des syndicats jusqu'il y a peut-être 20 ans était avant tout une histoire d'hommes).

J'ai beaucoup appris, j'ai lu de nombreuses choses et j'ai eu confirmation par d'autres sources, de choses qui vous font dresser les cheveux sur la tête. J'ai eu l'impression de pouvoir en découdre avec toute cette racaille de curetons et de capitalistes. Raconter des histoires, honteusement passées sous silence il y a 80 voire 50 ans.

### Quelle place prend ce film au sein de votre œuvre?

A.B.: «Streik» est un film dont je suis fier. Il n'occupe pas une place particulière au sein de ma filmographie, mais j'ai pu (merci Änder Roeltgen) m'accaparer de ce film, en faire le mien, et cela a été bien passionnant. Et j'espère que le film fera pendant longtemps son chemin à travers les écoles et dans les milieux syndicaux, car il s'agit d'un sujet sérieux, qui est peut-être plus important qu'un film sur Fausti, sur Camillo Felgen ou sur n'importe quel musicien de rock. Mais quand il s'agit de ses propres films, c'est comme avec ses propres enfants: on les aime tous d'une certaine façon.



### Vollekslidd (littéralement: chanson populaire)

#### Traduction du texte de la chanson de Serge Tonnar, écrit pour le film «Streik!»

Fais comme tout le monde et tu ne te feras pas remarquer disait mon père, mais il l'a regretté sur son lit de mort Il a travaillé toute sa vie pour nous en offrir une meilleure ça c'était sa façon de faire

Mais toute sa sueur et son dur labeur n'ont finalement servi à rien Au lieu du bonheur, tout ce que nous avons eu c'est sa place dans la grosse machine

Et c'est toujours la même chose les petites gens se cassent le dos pourquoi n'ont-ils pas comme les riches dès à présent droit au bonheur

(Refrain : 2x de suite)

Je ne me laisse plus faire non, plus faire J'ose me lever ouvrir ma gueule pas juste aller travailler et faire ce qu'ils disent ce qu'ils disent Les générations se relayent et travaillent plus pour gagner moins Des milliards à se casser le dos,c'est une honte,

Pour que de moins en moins de gens s'enrichissent de plus en plus

On nous dit que c'est la faute à la crise

le patron nous dit soyez encore patient

mais personne n'a ce qu'il voulait même pas ce à quoi il a droit

Les dettes nous brisent la nuque on ne travaille plus que pour les gros et même du bonheur du curé on n'en aura un bout qu'après la mort

((Refrain: 2x de suite)

Je ne me laisse plus faire non, plus faire J'ose me lever ouvrir ma gueule pas juste aller travailler et faire ce qu'ils disent ce qu'ils disent



Section OGBL de Differdange

### **Exposition**

Dans le cadre des 100 ans de syndicalisme libre au Luxembourg, la section OGBL de Differdange organisera une exposition au

Centre culturel regional "Aalt Stadhaus", 38, avenue Charlotte L-4530 Differdange

#### du 7 au 12 décembre 2016

Heures d'ouverture: Du lundi au samedi de 10.00 à 18.00 heures Entrée libre



Section OGBL de Differdange

#### Soirée du Centenaire

La section OGBL de Differdange célèbrera ses 100 ans d'existence le **10 décembre 2016** au Centre culturel régional «Aalt Stadthaus» (38, avenue Charlotte; L-4530 Differdange).

Au cours de cette Soirée du Centenaire qui débutera à 17h interviendront André Roeltgen, président de l'OGBL, Roberto Traversini, député-maire de Differdange et Marie-Jeanne Leblond, présidente de la section OGBL de Differdange. (Pour tout renseignement supplémentaire: gerard.muller@ogbl.lu)